

Fermeture d'un compte client par un commerce en ligne.

Par **Grosnase**, le **05/04/2019** à **08:55**

Bonjour,

Suite à un désaccord j'ai transmis un mail à une entreprise qui vend du matériel de musique sur Internet. Leur réponse a été de me dire qu'ils aller fermer mon compte client, ce qui n'est pas ce que je désire .

Est-ce que cette entreprise basée en Allemagne peux me fermer mon compte client parce que ils ne sont pas d'accord avec le ton employé ou avec les remarquesfaites?

Y a-t-il quelque chose que je puisse faire ou un argument de légal que je puisse leur opposer pour éviter la fermeture de mon compte client?

S'ils vont jusqu'au bout ai-je le droit de rouvrir un compte client ? En vous remerciant par avance de vos réponses et de votre éclairage

Cordialement